



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120319

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 10/12/2021 17H02 C:024861 I:29931
V/REF : 153554
V/Appel du Vendredi 10/12/2021 a 17H02

**CRISTAL HABITAT
LE CRISTAL
1, PLACE DU FORUM
73025 CHAMBERY CEDEX**

V/REF.IMM. 00054
IMMEUBLE : BON PASTEUR
163/190 RUE DU BON PASTEUR
192/194 RUE DU BON PASTEUR
73000 CHAMBERY

Voglans, le 24 Décembre 2021

Référence Marché: 2018120091-000001

LOCALISATION : ALLEE 174 RUE DU BON PASTEUR - COMMUNS DES GARAGES PORTES ACCES

MOTIF : INTERVENIR POUR PORTE D ACCES AU PARKING BLOQUEE FERMEE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 10/12/21 A 17H45

COMMUNS DES GARAGES PORTES ACCES

ENTREE GARAGE PARTIE COMMUNE

CONSTAT PORTE DE GARAGE A ASSISTANCE ELECTRIQUE S'EST MISE EN DEFAUT A

LA SUITE D'UNE COUPURE DE COURANT

PASSAGE EN MANUEL

REMISE SOUS TENSION ET ANNULATION DE MISE EN DEFAUT

ESSAI DE FONCTIONNEMENT OK

REPLI DE CHANTIER

OBSERVATIONS : CV AB EMAIL en CC le 15/12/21 a 09H32 contact@cristal-habitat.fr

CV AB Email envoyé le 15/12/21 a 09H32 Mme O. BRUSSON

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,75	H(s) Technicien Lu-Ve le 10/12*	1	56,06	98,10

SERVIMO SAVOIES - SAS au capital de 15 000 €

Chemin des Marais – 73420 VOGLANS

RCS. CHAMBERY 802.635.490 – TVA intracommunautaire FR16802635490

Tél : 04 79 52 08 82 - Fax : 04 79 52 08 98 - savoies@servimo.fr

IBAN : FR76 1680 7004 0081 9288 3921 702 - B.I.C : CCBPFRPPGRE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120319

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	98,10
T.V.A. a 10,00%	9,81
TOTAL T.T.C.En EURO	107,91

Valeur en votre reglement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

SERVIMO SAVOIES - SAS au capital de 15 000 €

Chemin des Marais – 73420 VOGLANS

RCS. CHAMBERY 802.635.490 – TVA intracommunautaire FR16802635490

Tél : 04 79 52 08 82 - Fax : 04 79 52 08 98 - savoies@servimo.fr

IBAN : FR76 1680 7004 0081 9288 3921 702 - B.I.C : CCBPFRPPGRE



Cristal Habitat

ENGAGÉ POUR VOS PROJETS

n°SIRET 747 020 345 00035 Code APE : 702A

Cristal Habitat
CS 72519
73025 CHAMBERY CEDEX .
AGENCE NORD • 04 79 71 88 44
RETROUVER NOS SERVICES SUR

cristal-habitat.fr

10/12
17h02

Entreprise

Référence : 0201822

Téléphone : 04.79.52.08.82

Marché : 2018120091 - 0000001

Service d'astreinte multiservices des batiments

Demandeur

Locat. présent :

Entré le : 01/01/1

OS ENTREPRISE 153554

SERVIMO SAVOIES

CHEMIN DES MARAIS

73420 VOGLANS

Intervention

Etablie par M.PECHON le : 17/12/2021
Date exécution prévue : 17/12/2021
Nature travaux : ASTREINTE Entretien
courant
N° affaire : 1 288 115

Lieu d'intervention

174 RUE DU BON PASTEUR
73000 CHAMBERY

Observations

OS DE REGUL

N / REF : 10.12.2021 17H02

MERCI

Demande de bon de regularisation - porte d'accès aux du 17/12/2021

Travail	Désignation	Qté
DIV111	ENTRETIEN COURANT INTERVENTION ASTREINTE	1,75

Demande de travaux établie par M.PECHON le 17/12/2021

Signature :

A joindre obligatoirement sans agraffer à votre facture

Lieux d'interventions

Adresse	Interlocuteur	Téléphone
00054-00001-00099 174 RUE DU BON PASTEUR 174 RUE DU BON PASTEUR 73000 CHAMBERY	entré le 01/01/1 Resp bâtiment : Nord PECHON M.PECHON	
Information Amiante : Pas de diagnostic disponible		

N.B. : l'entreprise s'engage à prendre toutes les dispositions et informations nécessaires pour que les travaux demandés soient réalisés dans le respect des règles qui régissent la sécurité des biens et des personnes

Bon de contrôle 153554		
Entreprise/Fournisseur	Locataire	Travaux contrôlés par
Nom :	Nom :	
Date fin de travaux :		
Visa Entreprise :	Visa Locataire :	Visa :

Observations:

CRISTAL HABITAT



ATTESTATION SIMPLIFIÉE¹

① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRESENTANT

Je soussigné(e) :

Nom : Cristal Habitat

Adresse : CS 72519 73025 CHAMBERY CEDEX .

② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

☐ maison ou immeuble individuel ☒ immeuble collectif ☐ appartement individuel

☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation) :

Les travaux sont réalisés dans :

☐ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation

☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage

☒ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble

☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse² 174 RUE DU BON PASTEUR 73000 CHAMBERY

dont je suis : ☒ propriétaire ☐ locataire ☐ autre (précisez votre qualité) :

③ NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

☒ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).

☒ n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

Cocher les cases correspondant aux éléments affectés : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques ☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

☒ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %

☒ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux d'amélioration de la qualité énergétique portant sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements mentionnés au 1 de l'article 200 quater du code général des impôts (CGI) et respectant les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par l'article 18 bis de l'annexe IV au CGI dans sa rédaction issue de l'arrêté du 29 décembre 2013.

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %

④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé, TVA au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à Chambéry le 17/12/2021

Signature du client ou de son représentant :

Le Directeur Général,
Nicolas GIGOT

¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.

² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.